

210.145

3

CABINET INDUSTRIEL
DE
M. ARMENGAUD JEUNE
Ingenieur Conseil
FONDE EN 1856.
BREVETS D'INVENTION
en France et à l'Etranger
CONSULTATIONS TECHNIQUES
ET LÉGALES
23, BOULEVARD DE STRASBOURG
PARIS

Mémoire descriptif
à l'appui de la demande
d'un
Brevet d'Invention
de quinze années

pour: Un compteur-calculateur totalisateur.

par: M^r Franz W A L L N O F E R.
à Paris.

-----o-----

ORIGINAL

Mon invention a pour objet un compteur calculateur totalisateur simplifié permettant d'additionner et de soustraire rapidement et sûrement sans le moindre effort d'esprit; il permet également de multiplier et de diviser dans la limite des chiffres que comportera l'appareil.

Mon appareil sera bien compris par la description qui va suivre en regard du dessin annexé qui le représente en vue d'intérieur fig.1 en vue extérieure fig.2 et en coupe longitudinale fig.3.

Dans l'exemple représenté le compteur est disposé avec trois disques gradués permettant de compter jusqu'à 999, mais il m'est facultatif de le constituer avec un plus grand nombre de ces disques.

L'appareil se compose de trois disques A,B,C gradués de 0 à 9 solidaires de roues garnies de dix dents D,E,F reliées par des chaînes-galles G,H,I à une deuxième série de roues dentées D¹,E¹,F¹. Les chaînes portent à chaque articulation des pointes ou boutons a qui servent à faire fonctionner le compteur et qui glissent dans des rainures b pratiquées dans le couvercle de l'appareil. Ce dernier est en outre pourvu à sa partie supérieure de trois fenêtres c,d,e qui laissent apparaître les chiffres du

6

4

compteur et de divisions f, g, h, i, numérotées de 0 à 9.

Le disque des unités A, fait tourner le disque des dizaines B à chaque tour qu'il effectue au moyen d'un sautoir k par l'intermédiaire de ~~ses~~ roues dentées l l¹, ce sautoir vient prendre une des chevilles o placées sous la roue dentée. Ce deuxième disque actionne celui des centaines par une mécanique analogue. Chacun des éléments composant le compteur est muni d'une lame de ressort m formant cliquet de retenue sur des roues taillées de dix dents n.

Le bas de la boîte reçoit une petite tablette d'ardoise ou autre matière p sur laquelle on inscrit les chiffres à compter au moyen d'un crayon q placé sur le côté.

Pour additionner plusieurs nombres, par exemple 28 et 72, il faut d'abord inscrire au compteur le nombre 28 pour cela on prend le bouton a placé à droite en regard du chiffre 8 de la graduation i et on fait descendre ce bouton jusqu'à zéro, à la fenêtré c apparaît alors le chiffre 8. On prend ensuite le bouton a de la deuxième série placée à droite en regard du chiffre 2 et on l'abaisse jusqu'à zéro, le chiffre 2 apparaît alors à la fenêtré d des dizaines et le nombre 28 est inscrit; on opère ensuite de la même façon avec le chiffre 2 des unités du deuxième nombre sur le premier élément du compteur puis avec le chiffre 7 des dizaines sur le deuxième élément et l'addition se trouve faite.

Pour opérer des soustractions on agit inversement sur les boutons c'est-à-dire qu'on prend les boutons a placés à gauche des éléments ce qui a pour effet de faire tourner en sens contraire les disques indicateurs A, B, C.

On peut aussi, avec cet appareil, multiplier et diviser dans la limite des chiffres de l'appareil et cela sans travail de tête appréciable et sans difficulté; c'est dans ce but que j'ai placé la tablette p sur laquelle on inscrit les nombres à

STAMPED CIRCULAR MARK

844
370500

empêcher que
sur soit tant
ser le zéro
passant les
on peut
et endroit
anchette un
omnant une
suffisante

multiplier et à diviser. L'appareil exécute le calcul de lui-même en ce qui concerne l'addition et la soustraction et les calculs ne sont à faire que de tête ou lentement par voie mécanique. Dans la division il faut il est vrai noter à part les chiffres qui sortent.

Mon appareil peut servir à compter des nombres établis suivant le système décimal, comme francs, kilomètres, kilogrammes, hectolitres, etc., mais les divisions peuvent également être disposées pour pouvoir compter des nombres étrangers non établis sur le système décimal.

EN RESUME:

Je revendique comme mon invention et ma propriété exclusive mon système de compteur calculateur totalisateur établi suivant les conditions décrites dans ce mémoire en regard du dessin annexé avec toute faculté d'en varier le nombre d'éléments les formes, matières et dimensions suivant l'application pour laquelle il sera établi.

Paris le 17 Juillet 1894

P.P. de M^r Wallnofer.

Wallnofer

Du pour être annexé au *Brevet de quinze ans*
pris le *18 Juillet 1894*

par *M^r Wallnofer*
Paris, le *17 Juillet 1894*

Pour le Ministre et par délégation :
**Le Chef du Bureau
de la Propriété Industrielle.**

[Signature]

*Deux règles de dix
sept lignes*

[Signature]

Original

Fig. 2

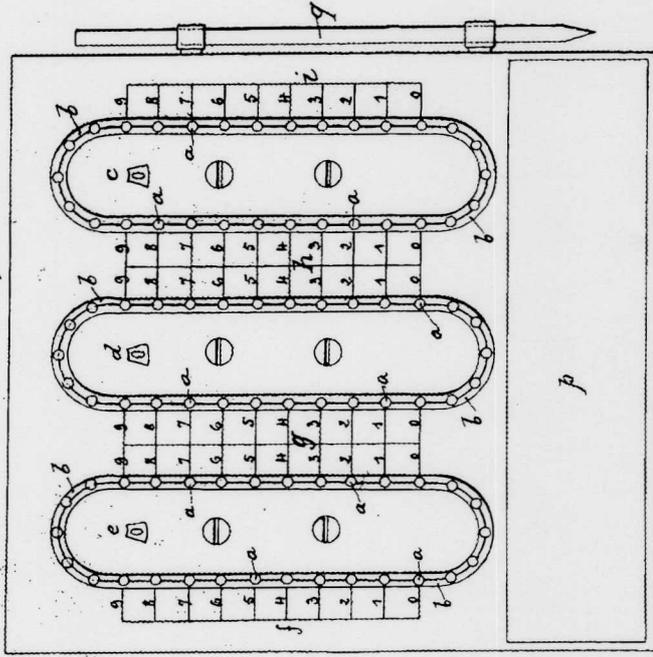


Fig. 1

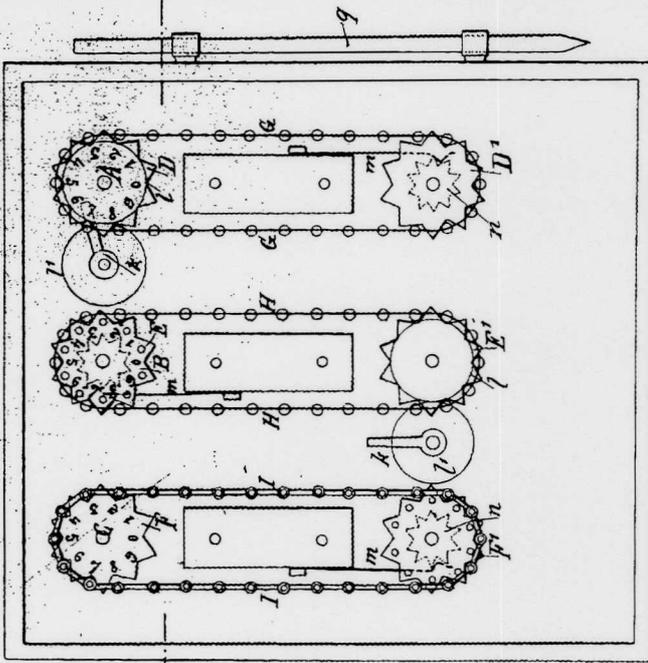
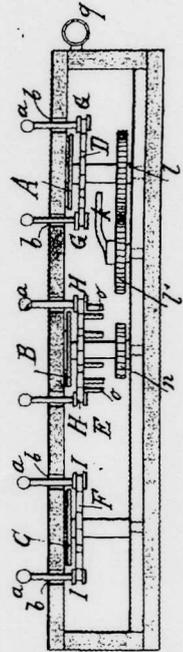


Fig. 3



Paris, le 18 juillet 1894
Dessiné par M. Walther

Amey



210.145

7

Du pour être annexé au *Brevet de grise* aus
pris le 18 *Septembre* 1894

par *les Weilln öfer*

Paris, le 9 *Septembre* 1894

Pour le Ministre et par délégation :

Le Chef du Bureau
de la Propriété Industrielle.

1. 1894 2 *CP*

